

**Compte-rendu**  
**Commission EDUCATION/ PERISCOLAIRE/ CULTURE**  
**Samedi 25 avril 2026 à 10h**

Présents : M. NOEL. William, adjoint, Mme CHAMPENOIS Corinne, Mme HOUZET Aurore, Mme ORO Jessica, M. MARINI Franck.

Excusés : Mme GENGOUX Sandra, M. AITAMMAR Amar

Invité : M. COLIN Yann Directeur du service animation de la ville

Absent : M. NOEL Jérôme

1/ Mise en place de la commission

Le rôle de la commission :

Faire vivre et animer la commission

Organiser et participer aux différentes actions

Etre force de proposition

Participation aux conseils d'écoles

Participation aux réunions de la commission

Une visite des différents groupes scolaires sera organisée en juin.

Les membres de la commission seront conviés aux réunions du CMJ.

Les membres volontaires de la commission seront invités à venir voir le moment de repas à la cantine scolaire et de passer un moment à l'ALSH des grandes vacances.

Trouver 2 membres pour organiser les expositions dans la mairie (environ 1 exposition par mois).

D'aider à l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition de la Cité des Arts.

2/ Intervention de M. Colin Yann

Le périscolaire :

Yann nous explique le fonctionnement de l'accueil du périscolaire, les horaires, le personnel.

Il nous explique notre lien dans ce cadre du périscolaire avec l'école de Joigny.

Yann nous informe sur le fonctionnement avec un flux tendu sur la période de restauration sur le temps méridien.

Les inscriptions au service se fait par semaine en mairie.

La commune prend en charge financièrement tous les transports scolaires, les salaires des personnels, c'est un service de qualité qui est proposé aux habitants mais qui a un coût important pour la collectivité.

Les ALSH :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement se fait à toutes les vacances scolaires (sauf cette année pendant la période des vacances de Noël pour des raisons économiques) sur 4 jours par semaine pour 36 enfants.

L'ALSH du mois de juillet accueille environ 140 enfants de 5 à 16 ans.

Nos ALSH sont reconnus pour la qualité des services par la CAF qui nous octroi 6 000€ (suivant des critères très précis et après une visite des services de la CAF).

3/ Point sur les Conseils d'Ecoles

Les directrices et directeur des écoles organisent 3 conseils d'écoles par an dans chaque groupe scolaire. Une personne représente la commune, la parole est donnée en fin de séance pour évoquer tous les sujets en lien avec la collectivité.

Un compte-rendu est réalisé par les directions des écoles, transmis aux différents services de la ville et aux commissions concernées par les sujets traités.

Les effectifs sont en forte baisse surtout dans les écoles du quartier de Braux.

4/ Bilan des Enfants du Cinéma

Tous les enfants des écoles maternelles et primaires se sont rendus à la salle J. Brel de Monthermé pour voir la projection d'un film dans le cadre des Enfants du Cinéma.

Le mardi 24 mars en matinée 177 élèves des classes de maternelles sont allés voir le film au « fil de l'eau ».

Le mardi en après-midi les 152 élèves des classes de CP/CE1 /CE2 ont pu apprécier le film « Arco ».

Puis le jeudi matin 130 élèves des classes de CM1 et CM2 ont pu voir la projection du film « Olivia »

Une participation est demandée aux écoles à hauteur de 2€ par enfants. Le transport étant pris en charge par la collectivité.

Les films ont été appréciés sauf celui qui était destiné aux élèves de maternelle.

L'organisation qui a été réalisée par le service animation a été sans faille.

#### 5/ Les travaux dans les écoles

Nous sommes souvent sollicités pour des demandes de travaux. Depuis les derniers conseils d'écoles, il est demandé aux directions de faire les demandes de travaux par mail en passant par notre DGS. Des fiches de travaux sont données aux services techniques, le suivi se fait par les chefs de pôles et notre DST (pour toutes les interventions les cahiers sont disponibles dans tous les groupes scolaires et doivent être renseignés).

#### 6/ Distribution des dictionnaires

Comme tous les ans la ville offre 2 dictionnaires un en français et l'autre en anglais à tous les élèves de CM2, nous les remettons officiellement aux élèves avant le mois de décembre dans les écoles des Vannelles et V. Hugo et en fin d'année scolaire à l'école Decopons à la demande des directions des écoles.

La question est encore posée de savoir si cette action de remise d'un dictionnaire est encore appréciée par les enfants et par les familles ?

#### 7 Le voyage CM2

Cette année les élèves de CM2 des 3 écoles primaires se rendront le jeudi 11 juin au musée guerre et paix le matin et au château fort de Sedan l'après-midi à la demande des écoles.

Cette action est entièrement prise en charge financièrement par la ville (le transport, les entrées, l'accompagnement par des guides), le repas étant tiré du sac.

Le déplacement se fait en bus.

#### 8/ Etude Edu'Renov

La commune a sollicité un audit des bâtiments scolaires par l'intermédiaire du dispositif Edu'Renov, l'objectif principal est de réduire les frais de fonctionnement et d'optimiser l'utilisation de toutes nos écoles. Plusieurs réunions et plusieurs visites ont eu lieu pour avoir une situation objective par un organisme extérieur qui permet de dégager des priorités et de définir des scénarios de réalisations de travaux.

Des choix stratégiques devront être fixés pour faire les choix parmi 3 scénarios proposés.

#### 9/ La friche du collège

Lorsque que les élèves de Bogny sur Meuse seront au collège de Monthermé, le Conseil Départemental nous léguera certainement la friche du collège.

Il faudra discuter avec le CD 08 pour une dépollution avant une rétrocession à la ville.

Il est important que la ville réfléchisse à une nouvelle occupation de cette espace et également un nouveau cite pour l'ALSH du mois de juillet.

#### 10/ La restauration scolaire au collège

Depuis que la ville a organisé un service périscolaire pour les enfants de toutes nos écoles maternelles et primaires, le service accueille jusqu'à 140 enfants sur le temps méridien.

Le dispositif de cantine à 1€ permet à une centaine d'enfants de manger régulièrement le midi à la cantine du collège.

Cependant il nous faut réfléchir dès maintenant sur le fait que la fermeture du collège dans les prochaines années impactera cette accueil du midi.

Le CD 08 pourrait nous rétrocéder le collège. Les frais de fonctionnement devraient donc revenir à la collectivité. Le cuisinier et un personnel de cuisine font partie du CD08, il faudra donc trouver un autre dispositif de préparation des repas.

### 11/ Sécurité autour des groupes scolaires de la ville

Des problèmes récurrents de sécurité persistent autour des écoles R. Hugot et V. Hugo, des solutions seront proposées aux directions des 2 écoles.

La ruelle Mesprès serait en sens unique, dans un premier temps un trottoir serait matérialisé pour les piétons, la sortie scolaire de l'école V. Hugo se ferait par l'impasse des Plissons. Ainsi la rue V. Hugo serait libérée des sorties scolaires qui s'avèrent dangereuses.

L'expérience de cette sortie par l'Impasse des Plissons a été concluante (tous les parents pourront se garer sur le parking de la salle des sports en toute sécurité).

Une réunion avec les directions des écoles sera organisée en Mairie pour acter cette nouvelle organisation pour une application en septembre.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps nous pourrions réaliser de nouvelles places de parking devant les 2 sorties de l'école maternelles René Hugot.

### 12/ Le Réseau d'Éducation Prioritaire

Il est prévu que les élèves du collège soient transférés dans les prochaines années vers le nouveau collège de Monthermé.

Le collège de Monthermé n'est pas en éducation prioritaire comme celui de notre commune.

Donc toutes les écoles de la commune risquent de sortir du réseau d'éducation prioritaire.

Ce qui veut dire que les élèves de notre ville pourraient se retrouver à 30 élèves par classe, plus de dédoublement en grande section de maternelle, ni en classe de CP et en CE1.

En mars 2025, une réunion en mairie avec l'Inspectrice d'Académie a eu lieu, en soulevant le problème elle devait voir M. le Recteur pour que le nouveau collège puisse rentrer en éducation prioritaire, cela permettrait à toute les écoles qui dépendent du nouveau collège de rentrer dans le dispositif.

Nous attendons les informations de la part de l'Inspection Académique.

### 13/ Culture

Il est proposé que 2 membres de la commission puissent gérer la venue d'une exposition par mois dans l'Hôtel de ville (accueil des artistes, communications ...). Je me propose de prendre contact avec les artistes.

La 5<sup>ème</sup> cité des arts aura lieu cette année le 13 septembre sur la place, dans les petites rues et sur la voie verte dans le quartier de Château-Regnault.

Comme l'année dernière une centaine d'artistes seront invités.

En cas d'intempéries il sera proposé un repli au cosec et autour.

Une réunion sera programmée pour cette organisation début juin, toute la commission sera investie pour la préparation et l'organisation de cette journée.

### 14/ CMJ

Fin décembre les élections des nouveaux membres du CMJ ont été réalisées parmi les élèves de CM1, au groupe scolaire V. Hugo 2 nouveaux titulaires et 1 suppléant, aux Vannelles 1 nouveau titulaire et à l'école Decopons aucun candidat.

Les nouveaux élus au CMJ ont reçu leurs écharpes lors des vœux du Maire début janvier.

Les dernières actions : participation aux commémorations du 11 novembre, au Téléthon, au marché de Noël, à la soirée déguisée, à la commémoration de la journée des déportés ...

Actuellement il y a 15 titulaires et 12 suppléants au CMJ.

Actions à venir : participation à la commémoration du 8 mai, à une journée environnement, à l'arche du respect et aux festivités des 13 et 14 juillet ...

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Kevin GENGOUX

